

MAURICE BARRÈS
de l'Académie française

LE
BI-CENTENAIRE
DE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU

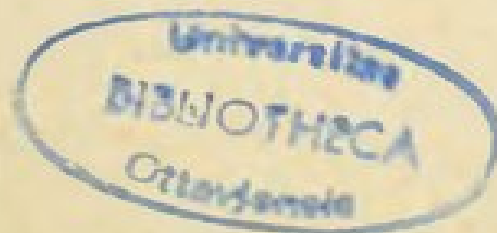


Paris

Éditions de "l'Indépendance"

31, rue Jacob, 31

M. DCCCC. XII.



Le Bi-centenaire de Jean-Jacques Rousseau

Maurice Barrès



Éditions de “l’Indépendance”, Paris, 1912

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

MAURICE BARRÈS
de l'Académie française

LE
BI-CENTENAIRE
DE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Paris
Éditions de "l'Indépendance"
31, rue Jacob, 31

M. DCCCC. XII.

Observation
présentée à la
Chambre des Députés
le 11 Juin
1912

OBSERVATION PRÉSENTÉE
À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
LE 11 JUIN 1912
à-propos
du bi-centenaire de Jean-Jacques Rousseau

MESSIEURS,

Je ne voterai pas les crédits que le Gouvernement nous demande pour la glorification de Jean-Jacques Rousseau et je voudrais m'en expliquer brièvement. J'admire autant que personne l'artiste, tout de passion et de sensibilité, le musicien, pourrais-je dire, des *Réveries d'un promeneur solitaire*, des *Confessions* et de la *Nouvelle Héloïse*. L'homme lui-même, cette vertu pauvre et revêche alliée à cet amour lyrique de la nature et de la solitude, non, je ne ferai pas son procès. Et je ne conteste pas que du point de vue social il n'ait eu son moment d'utilité, de bienfaisance même, quand il apportait, dans une société intellectualisée à l'excès, une riche effusion d'imagination et de sentiments. Je sens toute la vérité de cette phrase que j'ai retenue d'un jeune émigré, du fils du général Custine, guillotiné par la Révolution et qui, lisant un soir dans son exil de Darmstadt ce terrible pamphlet des *Liaisons dangereuses*, où beaucoup voulaient voir le miroir d'une société corrompue, s'écriait : " Que je comprends Rousseau et sa sublime haine pour les vices recherchés ! Après la lecture du livre de Laclous, véritable poème épique de certains salons du XVIII^e siècle, on excuse ce qu'a d'excessif l'amour de Rousseau pour la nature ; il fait respirer de l'air pur. "

Voilà, Messieurs, la part de mon admiration. Mais vous m'en demandez plus. Vous voulez que j'adhère aux principes sociaux, politiques et pédagogiques de l'auteur du *Discours sur l'Inégalité*, du *Contrat Social* et de l'*Émile*. Je ne le peux pas, et laissez-moi ajouter que la plupart d'entre vous ne le peuvent pas. Il y a un manque de vérité profonde dans la sollicitation que l'on vous adresse de glorifier Rousseau.

À l'heure où nous sommes, avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'État, l'homme qui a inventé le paradoxe détestable de mettre la société en dehors de la nature et de dresser l'individu contre la société au nom de la nature ? Ce n'est pas au moment où vous abattez comme des chiens ceux qui s'insurgent contre la société en lui disant qu'elle est injuste et mauvaise et qu'ils lui déclarent une guerre à mort, qu'il faut glorifier celui dont peuvent se réclamer, à juste titre, tous les théoriciens de l'anarchie. Entre Kropotkine ou Jean Grave et Rousseau, il

n'y a rien, et ni Jean Grave, ni Kropotkine ne peuvent intellectuellement désavouer Garnier et Bonnot.

Avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'État, le pédagogue qui a le plus systématiquement écarté de l'enfant les influences de la famille et de la race ? Pour ma part, je considère que le devoir de l'éducateur c'est d'imprimer au plus vite sur une personnalité qui se forme la marque de la civilisation et de déposer dans un esprit encore neuf toutes les pensées, tous les sentiments vérifiés comme les meilleurs par sa famille et sa nation.

Avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'État, l'homme qui a posé comme principe que l'ordre social est tout artificiel, qu'il est fondé sur des conventions, que la famille elle-même ne se maintient que par des conventions, et qui en déduit le droit pour chacun de nous de reconstruire la société au gré de sa fantaisie ? Eh ! Messieurs, nous savons bien tous que la société n'est pas l'œuvre de la raison pure, que ce n'est pas un contrat qui est à son origine, mais des influences autrement mystérieuses et qui, en dehors de toute raison individuelle, ont fondé et continuent de maintenir la famille, la société, tout l'ordre dans l'humanité.

Ce n'est pas au moment où s'opère dans tous les partis de la jeunesse française un vigoureux travail, dont on voit déjà les fruits, pour enrayer toutes les formes de l'anarchie, que nous pouvons glorifier l'apôtre éminent et le principe de toutes les anarchies. Dans tous ses livres politiques, chez Rousseau, c'est la même chimère de coucher la vie sur un lit de Procuste. Sa raison arbitraire s'imagine qu'elle suffit à elle seule pour créer une société plus saine et plus vigoureuse que celle qui a sa racine dans les profondeurs mystérieuses du temps. Quelle orgueilleuse confiance en soi ! C'est que Rousseau ignore les méthodes de la science. Il n'observe pas. Il imagine. À ses constructions purement idéologiques, nous opposons les résultats de l'esprit d'observation et, j'oserai dire, d'expérimentation par l'histoire. Examen, enquête, analyse, cela s'est opposé longtemps à tradition. Mais des maîtres sont venus qui ont examiné, enquêté, analysé, et c'est pour aboutir à découvrir la force bienfaisante de la tradition. Un d'eux, que vous ne pouvez pas renier, car vous lui avez dressé une statue en face de la Sorbonne, Auguste Comte, a résumé ce vaste travail d'un mot : " Les

vivants sont gouvernés par les morts. ” Les morts sont nos maîtres, nous pouvons adapter leurs volontés à la nécessité présente, nous ne pouvons ni ne devons les renier. Rousseau est par excellence le génie qui essaie de nous lancer dans cette révolte néfaste, et d’ailleurs impuissante, et qui nous conseille d’agir comme si nous avions tout à refaire à neuf, comme si nous n’avions jamais été civilisés. Nous refusons de le suivre.

Messieurs, j’ai le droit de dire que, de la part d’hommes de gouvernement, la glorification des principes de Rousseau est une manifestation sans vérité profonde. Est-ce un geste machinal, un vieil air d’orphéon que vous allez jouer sans trop en examiner le sens ? Ou, pis encore, vous êtes-vous fait à vous-même les objections que je soulève, mais n’osez-vous pas refuser cet hommage à celui qui se trouve classé parmi les saints de la Révolution ? Quoi qu’il en soit, je ne vois rien, dans votre projet, qui convienne à la France de 1912. Je ne voterai pas ces crédits ; je ne proclamerai pas que Rousseau est un prophète que doit écouter notre société. Il est un grand artiste, mais limité par des bizarreries et des fautes que seul l’esprit de parti peut nier. Que d’autres fassent leur Bible de l’*Émile*, du *Discours sur l’Inégalité* et du *Contrat Social*. Pour moi, je l’écoute comme un enchanteur dans ses grandes symphonies, mais je ne demanderai pas de conseils de vie à cet extravagant Musicien.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Maltaper
- Pyb
- Cantons-de-l'Est
- Acélan
- Alexis Jazz
- Marc
- Phe-bot
- Aristoi
- Promauteur1
- Newnewlaw

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)